



la jeune république

organe du socialisme personnaliste

L'ÉTAPE DE MARS 1978

Le Président Giscard d'Estaing regrette que la France soit coupée en deux moitiés et affirme que l'immense majorité des Français aspire à être gouvernée au Centre. Paradoxe présidentiel.

La coupure manifeste en profondeur l'un des aspects de lutte des classes. Encore une fois, cette lutte constitue un fait tout aussi historique que la prise de la Bastille. En 1978, la masse des travailleurs et des couches sociales victimes du régime capitaliste lutte contre un groupe plus restreint que les deux cents privilégiés du mur d'argent d'Herriot. Ceux qui condamnent la lutte des classes, au nom de la morale, la décrivent comme un égorgement généralisé et réprouvent — les doux apôtres — ces fleuves de sang. Ils veulent ignorer la réalité du phénomène et toute la violence infligée aux plus démunis.

Le capitalisme de notre époque engendre des contradictions telles que, malgré des désaccords au sommet, les idées de gauche progressent dans l'opinion. Les contradictions d'un autre type, entre le mode socialiste de production et le rejet de la démocratie politique (libertés) n'enrayent pas cette progression.

En vérité, la France est composée d'un grand nombre de victimes plus ou moins atteintes et plus ou moins conscientes et d'une écume de grands féodaux, qui tirent les ficelles des partis au pouvoir, en modulant leurs effets, du radical débonnaire pour temps calme au fasciste à peine déguisé, en cas de tempête.

Des âmes suaves agitent le spectre du collectivisme, quand il s'agit de nationaliser pour régénérer l'économie et démocratiser l'usine, selon la formule de Marc SANGNIER, devise de la JEUNE RÉPUBLIQUE, reprise avec un certain ensemble par les syndicats et partis de gauche. Plus les entreprises importantes seront nationalisées et gérées démocratiquement, plus s'étendra la masse des défenseurs du socialisme. C'est ainsi que le personnel de Renault, d'Air France ou de l'E.D.F.-G.D.F. soutient en majorité la gauche. Cet ilot fera tache d'huile en modifiant encore le rapport de forces en faveur du socialisme. Cette évidence qui affole la droite fait soudain hésiter ceux qui apparaissent, jusqu'à la spectaculaire rupture de septembre, comme les partisans résolus de l'union de la gauche.

La clarté des objectifs et la convergence des efforts sont remis en cause. Mais la marche en avant de tout un peuple se poursuit, au-delà des gestes de quelques vedettes de la politique, par des actes collectifs.

Les élections de MARS 1978 constituent l'un des moyens d'exprimer massivement une volonté de mieux-être et de plus-être, en transformant les structures socio-économiques et les relations entre les hommes, dans le sens, souhaité par nous, du SOCIALISME PERSONNALISTE.

Claude-Roland Souchet

UNE
ANNÉE
DE
SUCCÈS
POUR
UNE
GAUCHE
UNIE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1977 — N° 107

PÉRIODIQUE

Numéro : 5 F

LA JEUNE - RÉPUBLIQUE

Le Directeur :
Jean Pralong

Rédactrice en Chef, mise en pages :
Marcelle Leconte-Souchet

Rédaction - Siège Social
Administration :

Parti de la JEUNE-RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, Bd Jean Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71
Tél. 624.06.08 - 033.99.09

Imp. Ets Fricotel - 88003 Epinal - Paris
Dépôt légal n° 2038 -

NOTRE COMBAT

POUR
une République
Socialiste
et Démocratique
au service
de l'Homme,
vous intéresse.

ADHÉREZ
A NOTRE PARTI

COTISATIONS

ADHÉRENTS et AMIS de la J.-R.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
inférieur à 2.000 F	100 F
à partir de 2.000 F	200 F
à partir de 2.500 F	250 F
à partir de 3.000 F	300 F
à partir de 3.500 F	350 F
à partir de 4.000 F	400 F etc.

ABONNEMENT A REVUE en sus :
1 an : 30 F — De soutien : 50 F

Parti de la JEUNE-RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, Bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71

CHRONIQUE DES RÉGIONS

POUR DIEPPE, DES PEaux DE BANANES...

Le 10 septembre 1977 restera marqué d'une pierre blanche dans les annales de la ville de Dieppe. Ce jour-là, en effet, M. Ruffenacht, secrétaire d'Etat au Commerce, venait inaugurer la Biennale franco-britannique. Evénement d'autant plus important que Dieppe regarde vers l'Angleterre et, par delà l'Angleterre, vers les horizons plus lointains des Antilles... Dieppe, c'est le trafic transmanche, le plus court chemin pour se rendre en train et en bateau de Paris à Londres. Mais c'est aussi, on l'oublie trop souvent, le premier port bananier de France.

De ce côté-là, rien ne va plus. On parle avec une insistance croissante d'une fermeture progressive de la liaison Dieppe-Newhaven au profit de Calais et de Cherbourg. Déjà, le projet d'aménagement d'un tunnel sous la Manche suscita en son temps de légitimes inquiétudes. Le tunnel a sombré sous la poussière des dossiers, mais la hantise demeure. Déjà, la S.N.C.F. envisage de retirer de la circulation deux unités : le "Valençay", par suite d'une avarie de moteur, et le "Capitaine LE GOFF", qui serait en vente.

Plus grave encore est le coup porté au trafic bananier. La conteneurisation décidée par la Compagnie générale maritime entraîne la construction de superbananiers qui, compte tenu de leur tonnage, ne pourront plus pénétrer dans le port de Dieppe. La Compagnie générale maritime ayant le monopole quasi absolu du trafic vers les Antilles, ce dernier sera détourné vers Le Havre et Rouen. Le président de la Chambre de Commerce de Dieppe, M. Gaston Lalitte, approuvé et soutenu en cela non seulement par le député (gaulliste) Raymond Offroy mais aussi par la municipalité d'union démocratique conduite par son conseiller général maire (communiste) Irénée Bourgeois, a dénoncé depuis des années cette orientation qu'il considère, non sans raison, comme de nature à porter un coup fatal à l'activité économique de la région dieppoise. Un projet très sérieux d'avant-port a été élaboré, qui permettrait non seulement d'accueillir

les superbananiers, mais d'accroître sensiblement la capacité d'accueil de Dieppe. Les bassins actuels, dégagés, abriteraient une base de naviplanes et d'hydroptères et un port de plaisance, qui font cruellement défaut. En outre, le commerce des agrumes (oranges en provenance du Maroc, notamment) serait développé, et l'ensemble du trafic diversifié. Le coût d'installation d'un avant-port, à priori assez élevé, pourrait être partiellement amorti par l'extraction de gravas en mer, à quelques dizaines de kilomètres des côtes. Il semble que ce projet de survie n'ait pas retenu l'attention de M. Fourcade, l'actuel ministre de l'équipement, beaucoup plus préoccupé de troquer sa charge ministérielle contre une sinécure sénatoriale, que de prendre des initiatives à plus long terme.

Résultat : plus d'un millier d'emplois — dont 500 de dockers — liés directement à l'activité portuaire, risquent d'être supprimés dans un secteur où le taux de chômage — 6,2 % contre 4,6 % pour l'ensemble de la Haute-Normandie et 4,5 % pour la France entière — est l'un des plus élevés : 4 500 demandeurs d'emploi sont officiellement recensés dans les 13 cantons du littoral, contre moins de 700 en 1971 !

En outre, des licenciements collectifs importants sont "attendus" avant la fin de l'année : plusieurs centaines de postes au total. Déjà une entreprise à direction américaine : Allis Chalmers, a procédé en novembre à la suppression de 134 postes. Et quoique Dieppe ait été reclassée à partir de juillet dernier en zone primée, aucune implantation nouvelle n'est envisagée.

Enfin, le déclin de la pêche, amorcé après la Seconde guerre mondiale, se poursuit inexorablement, en dépit de la légère amélioration constatée ces dernières années, qui risque fort d'apparaître comme le sursaut de l'agonie : la fermeture de la pêche au hareng a d'ores et déjà été décidée officiellement pour permettre le renouvellement des bancs menacés de disparition !

par Gérard Brissé,
Secrétaire Général Adjoint
CANDIDAT DU PARTI A DIEPPE

La conteneurisation de la banane entrainera-t-elle pour autant la création d'emplois à Rouen et au Havre ? Il est permis d'en douter. Elle nécessite la présence de 50 dockers là où il en faut dix fois plus en trafic conventionnel. En attendant, le port de Dieppe devra se contenter d'activités de substitution : mais lesquelles ? Aussi bien le secrétaire d'Etat au commerce que son collègue ministre de l'équipement se sont montrés très évasifs : la seule question évoquée a été l'amélioration des communications avec la capitale : la liaison ferroviaire est l'une des plus vétustes et des plus lentes de France ; quant à la voie routière Dieppe-Rouen, elle bat tous les records d'accidents et seul son réaménagement sur quatre voies, avec débouché sur Dieppe par une rocade dont les travaux sont reportés aux calendes grecques faute de crédits, peut permettre l'écoulement normal d'un trafic "poids lourds" important.

En résumé, l'aménagement d'un avant-port, l'amélioration des axes routiers et ferroviaires, la création d'un port de plaisance, le développement des activités touristiques en particulier grâce à une navette régulière d'aéroglosses, l'implantation d'activités industrielles nouvelles non polluantes faisant appel à de la main d'œuvre à prédominance féminine (le taux de chômage des femmes dépasse les 10 % !), conditionnent tout l'avenir de la région dieppoise.

Faute de prendre dès maintenant des problèmes à bras-le-corps, le déclin de Dieppe s'accroîtra, transformant le littoral et les plateaux du Caux maritime en désert au profit du triangle Rouen-Le Havre-Caen, déjà surpeuplé et superpollué.

L'économie de profit entraînant une concentration toujours plus poussée, il est douteux que la dimension humaine du problème (plus de 2 000 jeunes de moins de 25 ans attendent un emploi dans le secteur) puisse être prise en considération et l'emporter sur des considérations d'ordre purement mercantile. La mort lente de Dieppe est la parfaite illustration des aberrations de notre politique d'aménagement du territoire poursuivie depuis une vingtaine d'années.

POLITIQUE INTERNATIONALE

ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN : UN COMBAT URGENT

Par Jacques-Paul Richard

Maire Adjoint du Mans

L'échéance capitale de mars 1978 masque le fait que, dans quelques mois aura lieu l'élection du Parlement Européen au suffrage universel.

Selon la propagande officielle, c'est la suite logique du Traité de ROME. Ce serait la seule voie pour que l'Europe compte dans le monde, qu'elle soit un pôle de paix entre les rivalités agressives. De quoi s'émouvoir, au surplus ?... "Cette assemblée est et demeurera consultative", etc.

S'il en était ainsi, notre oui serait enthousiaste, car la J.R. s'est toujours prononcée contre le nationalisme étroit, au premier chef à l'égard de l'Allemagne. Malheureusement, une étude serrée, comme celle publiée par le COMITÉ D'ACTION CONTRE UNE HÉGÉMONIE GERMANO-AMÉRICAIN EN EUROPE montre l'ensemble des mécanismes par lesquels nous serions vassalisés : un "1940 politique sans combattre", a écrit Claude BOURDET.

Après des hésitations, les partis de gauche se sont ralliés à cette élection, même le P.C.F. qui, primitivement, s'y opposait en compagnie des Gaullistes de Gauche, espérant que, grâce à la proportionnelle, la représentation de gauche y sera influente. Un débat aussi obscur que possible a eu lieu à l'Assemblée, et, finalement, sur un sujet capital, mettant en jeu la souveraineté nationale, la décision d'approuver a été prise sans même un vote clair.

On en est presque au "baroud d'honneur".

Actuellement, quelques centaines de personnes ont signé le manifeste de ce très actif comité qui recueille de nombreux appuis étrangers.

La J.R. invite instamment ses adhérents à étudier et à faire étudier très sérieusement l'argumentation présentée dans ce fascicule, ceci en vue d'apporter ensemble notre appui.

L'ENJEU

La nouvelle situation internationale est caractérisée par un certain retour à la guerre froide. Un véritable proconsu-

lat est confié au Japon pour l'Asie, à l'Allemagne pour l'Europe et l'Afrique (l'Amérique Latine étant plutôt un terrain d'affrontement). "La bataille des masses contre l'Europe des grands monopoles germano-américains ne fait que commencer. Elle s'identifie, en effet, à la lutte engagée par les travailleurs européens pour transformer un ordre social devenu inacceptable pour la grande majorité de l'humanité". Plus concrètement, pour notre pays, cela veut dire que les secteurs de pointe les plus productifs seront encore plus largement investis par les capitaux germano-américains et apatrides, pratiquement sans réciprocité. Ce sont les industries pétrolières, la pétrochimie, la construction électrique et électronique, la mécanique de précision, la machine agricole, la sidérurgie, la production des métaux non ferreux, l'aviation civile.

"Le Marché Commun n'a été qu'un moyen et qu'une étape déjà dépassée depuis longtemps dont s'est servie la grande bourgeoisie internationale, pour accroître son emprise, accélérer la concentration et maîtriser le marché international. La dernière étape dans l'intégration internationale du capital a été acceptée tacitement par notre Parlement, en juin 77.

Les clauses, "d'une naïveté étonnante", sont soi-disant destinées à compenser le principe exorbitant que constitue pour les multi-nationales, l'admission au "traitement national". On leur demande de s'abstenir d'utiliser les facilités fiscales particulières dont elles disposent, pour modifier "l'assiette" de leurs impôts ; ou encore "de s'engager à n'effectuer aucun paiement illicite ou autre avantage indû, direct ou indirect, à aucun fonctionnaire ou titulaire de charge publique". Qui veillera sur le front des "cadeaux" ? Alors, pour les Sociétés, quel cadeau !

Amis, soyons dignes de nos aînés, les parlementaires J.R. de 1940, qui furent parmi les rares opposants à l'établissement du pouvoir de Vichy. Ecrivez-nous votre sentiment en vue d'un collectif de résistance.

ANIMATEURS DU COMITÉ

GÉNÉRAL BINOCHÉ, GÉNÉRAL PRENANT, JEAN-PAUL SARTRE,
PARIS DE BOLLARDIÈRE, CLAUDE JEAN-PIERRE VIGIER, NIEMÖLLER,
BOURDET, PASTEUR CASALIS, JACQUES DEBU-BRIDEL, PIERRE
MAURICE KRIEDEL-VALRIMONT, DABEZIES.
GEORGES MONTARON, MARCEL

La Jeune - République a pris position...

L'EXTRADITION DE KLAUS CROISSANT

Jean PRALONG
Vice-Président J.R.

KLAUS CROISSANT

Jean PRALONG, Vice-Président de la JEUNE RÉPUBLIQUE a déclaré dans un communiqué remis à la presse :

« Le Parti de la Jeune République proteste contre l'extradition de KLAUS CROISSANT qu'il juge indigne de toute la tradition républicaine et qui met en cause les principes fondamentaux inscrits dans la Constitution : droit de la défense, droit d'asile, droit des personnes. La Jeune République rappelle que Klaus CROISSANT a été expulsé quelques instants à peine après la décision rendue, sans attendre que le Conseil d'Etat, saisi d'un recours, se prononce sur la légalité du décret d'extradition ».

L'URUGUAY

187 000 km² pour 3 millions d'habitants, coincé entre deux grands voisins : Brésil et Argentine. L'URUGUAY avait la réputation d'être un modèle de démocratie en Amérique du Sud, un modèle de développement économique et de prospérité. C'était, avec le CHILI, le seul pays où l'armée restait dans les casernes et n'intervenait pas dans la vie politique.

Aujourd'hui règne une dictature militaire sanglante, "légalisée" par le coup d'Etat du 27 juin 1973 qui a fait de la répression et de la torture des méthodes de gouvernement. La censure a été partout instaurée. Les libertés élémentaires ont été supprimées. 7 000 prisonniers politiques sont soumis aux exactions de la dictature. Le pays est ruiné, l'inflation galope, la plupart des usines sont fermées. La crise économique provoque une gigantesque émigration.

COMMUNIQUÉ ADOPTÉ PAR LE COLLECTIF DES LIBERTÉS

Le Collectif National de Défense des Droits et Libertés exprime, à l'unanimité des organisations qui le constituent, son indignation et sa très grande inquiétude devant l'attitude du gouvernement français à l'encontre de Klaus CROISSANT.

De toute évidence en effet, la décision gouvernementale d'extrader l'avocat allemand, les conditions expéditives dans lesquelles, au mépris du recours introduit, cette extradition a été opérée, constituent une atteinte politique délibérée à l'un des principes fondamentaux du droit français et de la démocratie : le droit d'asile.

Rappelant sa condamnation du terrorisme, mais aussi la nécessité de faire obstacle à celui-ci dans le strict respect des règles de droit, le Collectif National déclare en outre que la campagne visant à faire de l'avocat le "complice" de ses clients met dangereusement en cause un autre principe démocratique fondamental : celui des droits de la défense.

En extradant Klaus CROISSANT dans de telles conditions, le gouvernement français a pris la responsabilité politique d'accepter pour l'avocat des conditions de détention et de sécurité, et même des risques pour sa vie, qui contreviennent aux garanties de justice du droit français et des Conventions Internationales.

Le Collectif National des Libertés décide d'envoyer une délégation auprès du Garde des Sceaux et appelle l'opinion publique à s'élever contre cette nouvelle atteinte aux Droits et Libertés de notre pays.

LETTRE AU GARDE DES SCEAUX

Paris, le 21 novembre 1977

Monsieur Alain PEYREFITTE
Garde des Sceaux - Ministre de la Justice

Monsieur le Ministre,

Le Collectif des Libertés, réuni le lundi 21 novembre 1977, a exprimé sa très vive inquiétude à la suite de la décision des autorités françaises d'extrader l'avocat allemand Klaus CROISSANT.

Il m'a chargé de vous demander de bien vouloir recevoir, dans les plus brefs délais, une délégation composée des représentants de nos organisations.

Vous voudrez d'ailleurs bien trouver ci-joint le texte du communiqué qui a été adopté à l'unanimité des organisations membres du Collectif.

Dans l'attente de votre réponse à cette demande d'audience, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Françoise SELIGMANN
Vice-Présidente
de la Ligue des Droits de l'Homme

Ligue des Droits de l'Homme
C.F.D.T.
C.G.T.
F.E.N.
Mouvement des Radicaux
de Gauche

Parti Communiste
Parti Socialiste
Parti Socialiste Unifié
Jeune République
Libre Pensée

POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE

(suite)

par Franck Taillandier

b IEN sûr, on nous objectera que les salariés au-delà du plafond, (principalement les cadres), ont par ailleurs à satisfaire à des charges importantes de protection particulière ; ceci n'est pas faux, mais ce n'est pas ainsi que l'on a créé une catégorie nouvelle et spéciale de salariés, et donc contribué à perpétuer un certain sentiment de frustration des catégories plafonnées ? Est-ce bien ainsi que l'on espère œuvrer pour la paix sociale ? C'est-à-dire en accentuant les différences et donc en favorisant les inégalités ?

Enfin, pour ce qui est de l'automatisation, le problème est assurément très grave. L'unique critère ne peut plus se situer au niveau du seul intérêt économique de l'entreprise, il doit s'élargir au plan de l'Organisation de la profession. En effet, c'est bien à toutes les composantes de celle-ci qu'il appartient de promouvoir la mise en place des moyens de modernisation, de façon humaine et souple, afin d'éviter dans tous les cas, la rupture des équilibres sociaux.

A quoi sert vraiment de courir à des transformations financières fort avantageuses, si par ailleurs, ces modernisations et automatisations **non contrôlées** provoquent la diminution sensible des producteurs au sein de l'entreprise, et par le jeu de la concurrence, la chute en catastrophe d'autres entreprises d'une même branche.

Ici encore l'application incontrôlée du libéralisme, conduit à des situations **qui crée des inégalités** : « Ceux qui se réalisent en apportant leur part d'énergie, et ceux qui seront les éternels absents, assistés définitifs, et conscients de leur inutilité et de tous les risques de déviance que cela comporte ». Avec la facture sociale afférente.

N'est-il pas urgent que les grandes Organisations professionnelles travaillent sérieusement le sujet, afin d'harmoniser la charge sociale entre les entreprises à faible M.O. et les autres, en proposant des compensations qui ne seraient plus basées sur les seuls salaires, mais aussi par la mise en place d'éléments modérateurs à la fois sur le Chiffre d'affaires, les bénéfices, et les investissements.

Ainsi qu'on peut le constater, le domaine des équilibres sociaux (charges sociales) a des implications profondes, même dans ce qui touche à l'orga-

nisation des professions. De deux choses, l'une : ou bien les diverses composantes des professions mettront tout en œuvre pour améliorer la situation, ou bien elle s'y verront un jour contraintes par une explosion sociale et politique, avec toutes les conséquences que cela suppose.

Conclusions

Une chose est certaine, c'est que le volume de la protection sociale oblige à repenser nos attitudes et nos habitudes ; désormais, **on ne peut plus raisonner en termes d'individualités, mais en termes de solidarité.**

De même que le sens civique se mesure au volant, de même le degré de conscience sociale se remarque à la manière de l'homme d'aujourd'hui d'agir et de réagir dans le domaine de la protection. Toute personne doit faire preuve d'un véritable esprit responsable, d'abord devant elle-même, et devant tout ce qui porte atteinte à la solidarité sociale. Est-il permis de nos jours, dans les cas où notre liberté peut s'exprimer, de nous engager sans discernement, dans des situations, au risque d'en supporter nous-mêmes les graves conséquences, et la collectivité des charges parfois exorbitantes ?

Dans son excellent "Dossier Santé", Hebdo-T.C. résume très objectivement les responsabilités de chacun de nous : « **La santé est un devoir de l'homme envers lui-même, et un devoir envers la communauté**, elle ne peut se réaliser que si elle est voulue et recherchée par le sujet lui-même ».

Assurément, ce désir est essentiellement l'expression de SA LIBERTÉ première, même si nous savons combien sont complexes les imbrications économico-politiques qui l'entravent, et contre lesquelles il nous faut lutter.

Au sein de la communauté humaine, chacun de nous constitue le point d'appui de l'édifice communautaire, qu'il faiblisse ou se brise, c'est toute la construction qui en est affectée. N'est-ce pas ce que nous pouvons observer dans cette grave question de la SECURITÉ SOCIALE ?

Notre réponse, c'est sans aucun doute, précisément : **LA MISE EN PRATIQUE DU VÉRITABLE ESPRIT DU SOCIALISME PERSONNALISTE !**

Dans notre courrier

HAUTS-DE-SEINE

Je tiens à vous dire mon accord avec les positions de notre Parti. Au moment où les principaux partis de gauche, qui devraient conjuguer leurs efforts pour rendre possible ce qui est souhaitable, donnent l'impression d'avoir des débats surtout tactiques, vous avez raison de mettre l'accent sur la personne. A qui serviraient les nationalisations, même techniquement réussies, si les travailleurs et aussi les clients, n'ont pas la parole ? On discute beaucoup du nombre des nationalisations mais peu du contenu.

A.M.

ILE-ET-VILAINE

Devant les événements actuels, j'ai hésité, je l'avoue... Il m'a fallu relire le Manifeste de Bierville et quelques articles de Jeune-République pour me convaincre que les perspectives de J.R. débordaient le Programme Commun. C'est parce que je le crois, c'est parce que je vois dans J.R. une force pour un combat vers plus de justice que je vous envoie ma cotisation. Je souhaite que J.R. pose de plus en plus l'avenir et le combat politique dans ses vraies dimensions. Sur l'horizon d'un personnalisme communautaire. Les partis, y compris la gauche, ne tablent que sur la consommation et l'élévation d'un niveau de vie : avoir plus, pouvoir plus. Combattre la pauvreté est primordial, transformer la société pour un meilleur être humain de l'homme est indispensable ; mais un homme ne se définit pas par l'avoir et le pouvoir. Qu'on ne bouche pas l'horizon ni personnel ni communautaire (et quand je parle communautaire, j'entends bien sûr toutes les communautés). Il n'y a pas que la France et le bien-être des Français. Et le tiers-monde?... et les pays de l'Est... et l'Asie... Et les dimensions d'intériorité de l'homme ? Si c'est pour l'avenir d'un tel homme que J.R. combat, je considère que ma cotisation vaut la peine.

ADHÉRENTS, AMIS, ABONNÉS

**Renouvelez dès aujourd'hui
COTISATIONS ABONNEMENTS
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Parti de la JEUNE-RÉPUBLIQUE

**Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71**

L naquit le 9 avril 1872, rue Saint-Denis à Paris, dans une famille de commerçants juifs, originaires d'Alsace. Il fut éduqué, avec la passion de l'étude, dans une horreur scrupuleuse de l'injustice.

A dix-neuf ans, il publie son premier poème dans "La Conque" de Pierre LOUYS, collabore au "Banquet" de Fernand GREGH et à la "Revue Blanche" de NATANSON. Il fréquente une intelligentsia bourgeoise, parfois libertaire. André GIDE est son ami, Anatole FRANCE le prend en considération, BARRES le fascine. Si "l'homme est l'ensemble de ses relations", la qualité des siennes le promet à un avenir fécond.

Après avoir quitté l'École Normale, Léon BLUM entre à la Faculté de Droit, puis au Conseil d'Etat. Mais l'Affaire DREYFUS va ajouter à la pratique du littérateur et du juriste l'expérience de l'intellectuel engagé, aux côtés de Lucien HERR, de PEGUY et de JAURES.

La rencontre avec l'auteur d'une "Histoire Socialiste de la Révolution Française" commencée vers 1899, l'entraînera dans le sillage d'un socialisme idéaliste différent du marxisme de GUESDE. La dernière année du siècle, Léon BLUM se lance dans la bataille de l'unité socialiste. La S.F.I.O. est fondée en 1905, réunissant plusieurs courants socialistes, dont celui de Jules GUESDE, le mieux structuré doctrinalement.

Dans les années qui précèdent la guerre, le spécialiste du droit administratif, attentif à une évolution socio-économique dont il prend conscience, fait avancer la jurisprudence ; le critique théâtral et le moraliste d'avant-garde l'emportent sur le militant de la 14^e Section du Parti Socialiste.

Le 31 juillet 1914, "ils ont tué Jaures". Il n'est plus question de préférer l'insurrection à la guerre. Le conflit va entraîner "l'union sacrée", plus fortement soudée qu'en Allemagne où des socialistes refusent de voter les crédits militaires. Marcel SEMBAT, en août 14, devient Ministre des Travaux Publics et choisit Léon BLUM comme Directeur de Cabinet. À la différence des Travailleurs de Londres, les ministres socialistes sont considérés avec méfiance lorsque les grands problèmes nationaux sont à l'ordre du jour.

Léon BLUM — au temps où CLÉMENCEAU "fait la guerre" — écrit un essai dans lequel il critique les partis et célèbre une "conception centraliste et

- LIVRES ET ÉVÉNEMENTS -

LÉON BLUM

par Jean Lacouture (Seuil)

autocratique" du Pouvoir où le socialisme paraît oublié. Dix-huit mois plus tard, note LACOUTURE, il va préconiser un régime social, moins influencé par le "Tigre". Nous sommes en septembre 1919. Léon BLUM va être élu député de Paris. Le nouveau parlementaire s'exprime, maintenant, en socialiste : il propose un impôt sur le capital et la nationalisation des Chemins de Fer.

Mais la question d'actualité, en 1920, c'est celle de l'adhésion à la Troisième Internationale. BLUM s'oppose à cette doctrine, selon laquelle l'avant-garde du prolétariat est chargée d'impulser les masses pour s'emparer du Pouvoir.

En fait, face à la Sainte-Alliance du Capital les révolutionnaires de Petrograd recueillent une immense sympathie auprès d'une classe ouvrière sur-exploitée, au bord de la grève générale. Selon LENINE, "pour s'unir, il faut d'abord définir ce qui nous unit". Cette affirmation toujours actuelle va partager une minorité attachée à "la vieille maison" qui refuse les 21 conditions de Moscou et une majorité enthousiaste qui crée le Parti Communiste. Léon BLUM se déclare favorable à la dictature du prolétariat et à la conquête de l'appareil d'Etat par des moyens illégaux, et mêmes légaux... mais il ne veut pas d'un parti bolchevique organisé autoritairement par des révolutionnaires professionnels. Il refuse le centralisme démocratique.

Le 29 décembre 1920, à Tours, le socialisme se sépare en deux camps.

La S.F.I.O. va continuer son chemin. Le 11 janvier 1923, Léon BLUM, injurié par une droite raciste, s'oppose à l'occupation de la RUHR qui risque, au lieu de "faire payer l'Allemagne", de réveiller les démons de la revanche. A partir du succès remporté par le CARTEL DES GAUCHES en 1924, les parlementaires socialistes soutiennent les gouvernements centre-gauche, mais Léon BLUM reprend son idée de prélèvement sur le capital.

Deux ans plus tard, il exprimera ses définitions de la conquête et de l'exercice du pouvoir. Un gouvernement socialiste, lié au parlement par un contrat, doit promouvoir des réformes dans la limite des institutions. Ne sont pas exclues toutefois "les vacances de la légalité", pour transformer le régime de la propriété.

Les radicaux, selon BLUM, ne peuvent être que des compagnons de route, dans la défense et l'extension des libertés politiques. Les socialistes veulent aller plus loin.

Jean LACOUTURE consacre plusieurs pages aux injures jetées à Léon BLUM, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Cette haine n'est pas étrangère au succès de Jacques DUCLOS à Ménémonville à l'élection législative du 28 avril 1928. L'année suivante, l'épigone de JAURES est élu député de Narbonne.

A partir de 1933, la montée d'HITLER va troubler la vie politique française, y compris la S.F.I.O. Certains ambitieux, férus d'efficacité, comme DEAT, vont provoquer une scission, avant de donner toute leur mesure, quelques années plus tard, grâce à la défaite de la France. En écoutant MARQUET proclamer l'éloge de l'autorité, BLUM s'écrie : « Je suis épouvanté ! »

Le 6 février 1934, à la suite du scandale STAVISKY, les ligues de droite et d'extrême-droite veulent prendre d'assaut le Palais-Bourbon. La gauche non-communiste se rassemble autour de DALADIER. Le 9 février, le P.C. appelle ses militants à manifester : huit morts, des dizaines de blessés dans les rangs de la classe ouvrière. Le 12 février, socialistes et communistes fraternisent de la République à la Nation.

Léon BLUM est profondément ému par ces retrouvailles mais il ne discerne pas clairement les liens entre la droite française et le nazisme. La monstrueuse menace prolifère de l'autre côté du Rhin, dont la rive gauche est réoccupée par l'armée allemande en mars 1936. Incapable, semble-t-il, d'imaginer ce que veut et ce que peut HITLER, BLUM va prêcher le désarmement et la paix à tout prix, au moins jusqu'en juillet 1936.

Dès le pacte d'unité d'action du 27 juillet 1934 contre le fascisme, l'union des forces de gauche se dessine mais BLUM reproche aux communistes de se limiter à un catalogue de revendications sociales au lieu d'exiger, comme les socialistes, la socialisation de l'industrie et du commerce des armes.

Le 14 juillet 1935, à l'initiative de Victor BASCH, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, sont convoquées toutes les forces résolues à défendre la liberté : radicaux, socialistes,

offrez un abonnement de
JEUNE RÉPUBLIQUE
à vos amis

communistes, syndicalistes de la C.G.T. et de la C.G.T.U., etc. Comme toujours, c'est dans cet "etc.", un peu trop synthétique, que se situe la JEUNE RÉPUBLIQUE.

Les élections se préparent. Au premier tour, chaque parti défend son propre programme ; au second, la plateforme du Front Populaire devient le programme commun assorti de désistements mutuels. Au début de 1936, près d'un million de chômeurs sont dénombrés. Les travailleurs des usines subissent de très dures conditions de travail. Le chef d'entreprise dispose d'un pouvoir absolu, avec le correctif du paternalisme.

Le 17 avril 1936, Maurice THOREZ lance son fameux appel de la main tendue au catholique mais aussi à l'ancien combattant devenu Croix de Feu.

Résultats du 3 mai 1936 : 72 députés communistes (au lieu de 10), 147 députés socialistes, 116 radicaux. Le P.C. soutiendra mais ne participera pas au gouvernement, malgré l'avis de son Secrétaire général.

Juin 1936 ! La joie populaire avale les Accords Matignon. Le mouvement ouvrier a remporté l'étape mais le tour n'est pas joué. Maurice THOREZ demande à ses militants de "savoir terminer une grève", car tout n'est pas possible. La hausse des salaires, les congés payés et le droit aux loisirs, les conventions collectives, la création de l'Office du Blé, la prolongation de la scolarité, la semaine de 40 heures, constituent parmi d'autres, des mesures destinées à changer la vie des travailleurs.

Le gouvernement de Front populaire investi par 384 députés — dont nos camarades de la J.R. — contre 220, va, en trois mois, faire progresser d'un bond les couches sociales les plus défavorisées.

LACOUTURE ouvre, en un chapitre très documenté, le dossier ESPAGNE. Le quasi-abandon de la République-sœur est réprouvé. La conscience déchirée de Léon BLUM, sa vulnérabilité personnelle, la puissance des pressions anglaise et radicale, ne sauraient l'absoudre totalement devant l'histoire de sa faiblesse d'homme d'Etat.

Beaucoup de radicaux penchent à droite et certains préfèrent FRANCO à BLUM. Lorsque le Président du Conseil va tenter d'enrayer la fuite des capitaux à l'étranger, ce sont eux qui, au Sénat, vont s'opposer au projet de BLUM et préparer sa chute. Le leader socialiste se démet en juin 1937 et devient vice-président dans le Ministère CHAUTEMPS.

En mars 1938, HITLER occupe l'Autriche. Léon BLUM, avec l'accord des radicaux et des communistes, propose de constituer un Gouvernement d'Union Nationale, de Maurice THOREZ à Louis MARIN. La droite "super-patriote", à

l'exception de cinq députés, dont Paul REYNAUD, refuse. Pas d'union sacrée comme en 14 : le Führer n'est pas Guillaume II.

HITLER entre à Vienne le 17 mars 1938. Un second Cabinet BLUM se forme. Éphémère.

A la S.F.I.O., le pacifisme entêté de Paul FAURE désarme Léon BLUM. La volonté de résister au dictateur de Berlin ne fait pas seulement défaut dans les milieux hostiles au Front Populaire.

Septembre 1938, dépeçement de la TCHÉCOSLOVAQUIE ; mars 1939, annexion totale de ce pays ami ; 23 août 1939, pacte germano-soviétique ; invasion de la Pologne par les troupes d'HITLER et de STALINE. La seconde guerre mondiale est commencée.

LACOUTURE souligne ce paradoxe : Léon BLUM, qui avait pratiqué une politique d'apaisement à l'égard de la voracité hitlérienne, au-delà du raisonnable, fut accusé de bellicisme par les communistes et la droite française la plus favorable au nazisme.

Lorsqu'en juillet 1940, la Chambre du Front Populaire abdiquera — à l'exception de 80 parlementaires, dont les députés de la Jeune-République — entre les mains de PETAIN, BLUM votera contre le Maréchal. En silence. La haine qui l'assaille lui coupe la parole.

Le 15 septembre 1940, la police de VICHY l'arrête. Le procès de Riom va commencer. Léon BLUM se ressaisit et présentera une magnifique défense de la République et du Gouvernement qu'il a présidé. Il est animé "d'un invincible espoir" et confond ses juges. Le 31 mars 1943, les Allemands le déportent. Direction : BUCHENWALD. Il respirera l'odeur des fours crématoires. Fin avril 1945, il sera libéré des SS par un officier de la Wehrmacht.

Pendant cette survie de cinq années, il va encore jouer un rôle politique et pousser l'esprit de miséricorde jusqu'à demander au Général De Gaulle, en faveur de LAVAL, un nouveau procès plus respectueux des droits de la défense.

Ce que LACOUTURE appelle "le personnalisme" de Léon BLUM provoquera la défiance parmi les membres de son parti. Guy MOLLET condamne cet "humanisme erroné". Au nom de la rigueur marxiste, il prend la direction de la S.F.I.O.

Léon BLUM ne relâche pas ses activités. Il fait un voyage triomphal mais contesté aux Etats-Unis. Il obtient que le siège de l'UNESCO soit fixé à Paris.

En décembre 1946, il siège à Matignon pour un mois. Le 16 janvier 1947, Vincent AURIOL est élu Président de la IV^e République. Le 19 mars 1947, TRUMAN inaugure la "guerre froide" contre l'Union Soviétique dont — Léon BLUM

en est convaincu — la volonté profonde est la paix. Le KOMINTERN renaît en septembre 1947 et le PACTE ATLANTIQUE voit le jour, l'année suivante. CHURCHILL préconise "la défense du monde libre" contre "l'impérialisme soviétique". Léon BLUM voudrait constituer une Troisième Force internationale comme il souhaite mettre en piste une "troisième force" entre les communistes et le R.P.F., ancêtre du R.P.R. de CHIRAC.

Le 29 mars 1950, Léon BLUM publie dans le POPULAIRE, un article dans lequel il demande une amélioration des salaires. Le lendemain après-midi, il meurt d'un infarctus, dans sa maison de Jouy-en-Josas. François MITTERRAND, à la recherche peut-être d'un modèle, viendra lui rendre un suprême hommage.

Cl.-R.S.

VOSGES

De véritables changements de structures passent, sans aucun doute, par l'alternance du pouvoir. Changer la vie ne sera pas l'œuvre d'une droite usée ou d'un centre chercheur de porte-feuilles... Il est souhaitable que la polémique ne s'éternise pas... L'Union de la gauche doit se ressaisir avec l'appui de toutes les forces populaires et le Programme commun est le seul garant pour sortir la France de la crise.

J.-D. GÉRARDIN

JACQUES FIEVET

La Jeune République tient à assurer nos camarades René et Lucia FIEVET de sa sympathie profonde à l'occasion du deuil qui les a frappés. Jacques FIEVET, leur fils, était notre camarade.

MAURICE COQUELIN

Le 22 octobre, notre camarade Maurice COQUELIN, beau-frère de Georges HOOG (secrétaire général de la J.R. en 1936) est mort à 91 ans. Militant du SILLON, il avait collaboré de 1910 à 1914 à LA DÉMOCRATIE, quotidien fondé par Marc SANGNIER, puis à L'ÉVEIL DÉMOCRATIQUE, L'ÉVEIL DES PEUPLES et JEUNE RÉPUBLIQUE. Malgré son grand âge, il s'honorait de rester un militant du PARTI de la JEUNE RÉPUBLIQUE. Il reste un modèle de ferveur et de fidélité à un idéal.

LE SOCIALISME PERSONNALISTE EST UN OPTIMISME

POUR TOUS LES HOMMES ET POUR TOUT L'HOMME

NOTES DE LECTURE

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE
(tome V : de 1848 à 1913)
Editions Sociales

C E manuel donne l'ensemble et le détail sur l'une des périodes les plus riches de la littérature française, de la 1^{re} République à la guerre de 1914, ou encore, du Manifeste communiste de MARX à la guerre impérialiste analysée par LÉNINE.

Le texte et l'auteur se situent dans un contexte socio-économique. Des aventures singulières s'intègrent dans une histoire globale, où les luttes de classes impulsent un mouvement et engendrent des idéologies, lesquelles motivent les écrivains. Poètes, romanciers, historiens, en fonction de leur appartenance de classe, peuvent exalter des valeurs qui ne recouvrent que des intérêts.

Après les grandes peurs, de juin 48 et d'avril 71, beaucoup d'hommes de lettres préfèrent un ordre autoritaire à une défense de la justice et de la liberté, qui s'étendrait jusqu'à ces classes laborieuses jugées dangereuses. Mais, de HUGO à VALLES, des exceptions confirment une certaine autonomie des consciences.

Les techniques, l'économie, la politique et la vie littéraire ont partie liée, dans le temps d'une histoire (un tableau synoptique joint à l'ouvrage vient rappeler cette évidence).

Ce qui n'empêche pas de découvrir la marque des créateurs — leur pensée et leur style personnels — qu'il ne faut pas réduire à un reflet. Les plus grands mêlèrent conformisme et révolte, assujettissement et transgression, de BAU-DELAIRE-FLAUBERT à RIMBAUD-ZOLA.

De nombreux auteurs de dimension plus modeste s'inscrivent dans ce panorama, avec une touche de couleur originale, qui retient davantage l'attention de l'un ou l'autre lecteur.

L'affirmation de PEGUY, ce dreyfusard mystique : "la révolution sociale sera morale ou ne sera pas" sera reprise avec des nuances par Marc SANGNIER puis, dans les années trente, par MOUNIER, avant de connaître les mises à jour du SOCIALISME PERSONNALISTE.

Si vous voulez savoir qui est qui, dans ce champ des lettres françaises, et qui vous êtes, lisez ce livre. Par la multiplicité de ses prises de vues, il éclaire de façon neuve.

Cl.-R.S.

FAITES ABONNER VOS AMIS A JEUNE-RÉPUBLIQUE

Vous lisez JEUNE-RÉPUBLIQUE. Vous voulez nous aider à le diffuser. Nous vous remercions de bien vouloir noter ci-dessous l'adresse des personnes de votre connaissance auxquelles nous adresserons JEUNE-RÉPUBLIQUE.

Retournez donc DÈS AUJOURD'HUI ce bulletin-réponse à JEUNE-RÉPUBLIQUE Villa n° 6 - 9 bd Jean-Mermoz - NEUILLY 92 (Hts-de-Seine) - accompagné du versement correspondant au C.C.P. : PARIS 20.896-71.

Voulez-vous adresser JEUNE-RÉPUBLIQUE à la personne suivante de la part de :

NOM et adresse :
..... vous adresse
ci-joint la somme de représentant
abonnement d'un an.

NOM et adresse (+ n° du département)
.....
.....
.....

POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALISTE ET DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE L'HOMME

ADHÉREZ AU PARTI DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 — 9, Boulevard Jean-Mermoz — 92200 NEUILLY (Hauts-de Seine)

NOM Prénom

Adresse

Adresse la somme de au C.C.P. 20.896-71 PARIS.

Date et Signature